

Cadre général

Direction/service ou pôle d'affectation : DDRB / Déplacements – Cohérence des Réseaux / intermodalité

Référence au programme, schéma, mission existant : Programme 91 « Transport départementaux / Schéma départemental des déplacements

Description de l'action actuelle : Depuis le 1^{er} septembre 2004, les utilisateurs du réseau Penn ar Bed bénéficient de la nouvelle tarification à 2 € sur l'ensemble des lignes (sauf Brest-Quimper).

Axe(s) stratégique(s) de référence : Axe 11 : Prévenir les risques naturels et industriels
Axe 1 : faciliter l'accès des services à tous

Objectif(s) de référence :

Objectif 4 : Participer à notre échelle aux engagements internationaux sur le climat dans la mesure où l'action a pour but de développer l'usage du transport public

Objectif 2 : Favoriser les transports alternatifs à la voiture et l'articulation entre les différents modes de transport

Description du projet

Objectifs : - Développer l'usage du transport public

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible* : Tout public

2. *Présentation du contenu du projet* :

• Les principes de développement durable :

De par la nature même de l'action et de l'objectif soutenu, le projet intègre les principes de développement durable :

- Dimensions environnementales : moindre pollution émise et économies d'énergies fossiles au regard du nombre de véhicules particuliers « évités », moindre consommation d'espace et de surfaces imperméabilisées (infrastructures routières, stationnement, pression foncière sur espaces agricoles, etc.)
- Dimensions sociales : coûts privés de la voiture grevant de plus en plus les budgets des ménages, possibilité pour les personnes qui n'ont pas de voiture de se déplacer
- Dimensions économiques : spirale de la mobilité actuelle (augmentation des trafics routiers incessante) non viable économiquement eu égard aux coûts publics très importants générés avec nécessité d'autres alternatives de déplacements plus durables, création d'emplois stables dans le secteur des transports collectifs du fait de l'augmentation des fréquentations (conducteurs mais aussi services marketing et d'accueil).

Ces éléments sont valables pour tous les projets concourant au développement des transports collectifs. Concernant cette fiche, se rajoute une dimension sociale supplémentaire d'attractivité des tarifs et de simplification de l'usage valables pour tous mais d'autant plus nécessaires pour les personnes fragilisées socialement.

• le projet :

Le bilan de fréquentation (1^{er} septembre 2004 au 31 août 2005) fait apparaître une augmentation de 45% par rapport à l'année précédente (+ 233 000 voyages). Il convient de rappeler qu'avant l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification, les entreprises de transport avaient des pratiques différentes en matière de tarifs et de formules proposées.

Cette homogénéisation et simplification, outre de faciliter la communication aux utilisateurs, permet d'engager des réflexions facilitées avec les réseaux urbains.

A ce titre, le projet d'intermodalité tarifaire entre les réseaux Penn ar Bed et Bibus s'est concrétisé dernièrement. Depuis le 1^{er} janvier 2006 tout titre interurbain donne droit à une correspondance gratuite sur le réseau urbain et ce y compris pour les scolaires. Ce projet a donné lieu à la mise en œuvre d'une nouvelle image des titres départementaux qui devrait se généraliser sur tout le réseau en 2006.

Cette facilité qui existe déjà avec les réseaux de Quimper et de Morlaix devrait être simplifiée sur ces deux réseaux (processus compliqués pour l'utilisateur et information voyageurs à améliorer).

Des améliorations sur l'offre ont également lieu en parallèle.

Enfin la 2^{ème} phase du projet avec Bmo consiste en la mise en œuvre d'un libre accès réciproque aux réseaux urbain et départemental dans la limite du titre utilisé permettant une refonte facilitée des deux réseaux et la création de lignes urbaines express grâce au réseau départemental.

3. *Moyens et coûts :*

- Moyens : chef de projet (cf organisation mise en place depuis septembre 2004 au sein de la DDRB)
- tarifs 2€ : 829 000 € TTC
- intermodalité avec Bmo : 27 770 € TTC (estimation)
- simplifications des processus d'intermodalité avec Quimper Communauté : marginal (coût des cartes magnétiques) hors prise en compte des scolaires (pour rentrée 2007)
- simplifications des processus d'intermodalité avec Morlaix agglomération : aucun
- 2^{ème} phase de l'intermodalité avec Bmo : à définir selon étude à mener

Modifications proposées par rapport à l'existant :

Poursuite de l'action engagée

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

- généralisation de l'image des titres départementaux
- simplification des processus de correspondances sur le réseau urbain de Quimper
- simplification des processus de correspondances sur le réseau urbain de Morlaix
- poursuite des réflexions avec Brest métropole océane

Indicateurs de suivis : fréquentation sur le réseau

Indicateurs de résultat :

- intermodalité avec Bmo : + 3 % de trafic supplémentaire sur lignes pénétrantes (hors amélioration de l'offre prévue sur le secteur du Pays d'Iroise)
- simplifications des processus d'intermodalité avec Quimper Communauté : + 3 % de trafic supplémentaire (impact communication)
- simplifications des processus d'intermodalité avec Morlaix agglomération : + 3 % de trafic supplémentaire (impact communication)
- 2^{ème} phase de l'intermodalité avec Bmo : nombre de voyageurs des communes de Bmo utilisant les lignes interurbaines à définir selon étude à mener (augmentation du trafic urbain à définir avec Bmo)

Délais (dates de réalisation):

- généralisation de l'image des titres départementaux : rentrée 2006
- simplification des processus de correspondances sur le réseau urbain de Quimper : juillet 2006
- simplification des processus de correspondances sur le réseau urbain de Morlaix : rentrée 2006
- poursuite des réflexions avec Brest métropole océane : courant 2006-2007

Acteurs

Elu référent : A. LE LOCH (1^{ère} vice-présidente déléguée)

Chef de projet/Référent : D. RUET, chargée de l'intermodalité et cohérence des réseaux

Partenaires internes : Direction de la Communication (création image titres / plaquettes d'information aux voyageurs)

Partenaires externes : transporteurs, autorités organisatrices de transports